

# Pam

Un service

île de France  
mobilités 

## Le service Pam francilien

# Votre transport au + proche de vous



Le Pam est financé par :

île de France  
mobilités 

Région  
île de France 

et par :

PARIS

seine  
& marne  
LE DÉPARTEMENT



Yvelines  
Le Département

Essonne  
TERRE D'AVENIR 

hauts-de-seine  
LE DÉPARTEMENT 

seine-saint-denis  
LE DÉPARTEMENT

VAL de  
MARNE  
Le Département 

VAL  
d'oise  
LE DÉPARTEMENT 

# Qu'est-ce que le service Pam francilien ?

Le service Pam francilien est un service de transport à la demande qui a pour but de **faciliter les déplacements en Île-de-France des personnes à mobilité réduite, en situation d'handicap ou dépendantes.**

Tous les jours  
de 6h à minuit  
et jusqu'à 0h30  
vendredi et samedi

Pour des  
trajets réguliers  
ou occasionnels

D'adresse  
à adresse



## Qui peut utiliser Pam francilien ?

Le service Pam francilien est ouvert :

**Aux résidents du territoire français si :**

- ils ont une « Carte Mobilité Inclusion » (CMI) portant la mention « invalidité » ;
- ils ont une carte d'invalidité avec un taux d'incapacité de 80% ou plus (seulement jusqu'au 31 décembre 2026).

**Aux résidents de l'Île-de-France exclusivement si :**

- ils ont une carte de stationnement délivrée par l'office national des anciens combattants (double barre) ;
- ils appartiennent aux catégories Groupe Iso-Ressources (GIR) et qui sont évaluées de niveau 1 à 4.

# Comment ça marche ?

**1** Inscrivez-vous en ligne ou auprès du centre de services Pam.  
L'inscription est obligatoire et gratuite.

**2** Réservez vos trajets occasionnels ou réguliers aux dates et horaires qui vous conviennent.

Sur l'application Pam, en ligne ou par téléphone, vous pouvez réserver jusqu'à 3 mois à l'avance et jusqu'à 12h00 la veille du transport.

**3** Voyagez en toute tranquillité.

Les conducteurs-accompagnateurs Pam sont spécifiquement formés et vous accueillent à bord d'un véhicule adapté. Le trajet s'effectue d'adresse à adresse. Vous recevez des notifications pour confirmer votre réservation et vos horaires.

Suivez l'arrivée du véhicule en direct,  
grâce à l'application mobile.



**4** Payez vos trajets avec votre compte mobilité  
ou sur facture.

## Combien coûte un trajet ?

Distance à vol d'oiseau du trajet (en km)	Tarifs par personne
0 à < 15km	2,00 euros
15 à < 20km	3,20 euros
20 à < 25km	4,00 euros
25 à < 30km	5,00 euros
30 à < 35km	6,25 euros
35 à < 40km	7,80 euros
40 à < 45km	9,75 euros
45 à < 50km	12,20 euros
50km et plus	14,00 euros

# Contacter le centre de services Pam

## A distance

Pour toutes vos demandes (informations, inscription, réservations, etc.) vous pouvez contacter le centre de services Pam francilien :



**Sur internet :**

[pam.iledefrance-mobilites.fr](http://pam.iledefrance-mobilites.fr)

Rubrique « Nous contacter »



**Sur l'application :**

Disponible sur App Store et Google Play Store



**Par téléphone : 0 800 00 18 18**

service et appel gratuits

Tous les jours, de 7h à 20h,

Et de 5h30 à 1h

pour une assistance lors d'un trajet.

## En agence

Deux agences sont disponibles pour vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches :



**Une agence commerciale** située

24 allée Vivaldi 75012 PARIS,

ouverte du lundi au vendredi

de 10h à 12h et de 15h à 17h (hors jours fériés).



**Une agence mobile** vient à votre rencontre

sur rendez-vous du lundi au samedi de 9h à 18h.